

Le 16 novembre 2005

Au cours du mois de juillet dernier, quelques jours avant le début du Festival, la DRAC PACA annonçait son retrait du financement de Danse à Aix. Le projet d'une réunion professionnelle le 21 juillet l'avait fait revenir sur sa décision. Le répit aura été de courte durée pour cet emblématique festival créé en 1977 par Ginette Escoffier.

Le 12 octobre dernier au cours d'une Assemblée générale extraordinaire de Danse Aix, la Mairie d'Aix-en-Provence a confirmé que pour des raisons d'économie d'échelle, la Ville et la Communauté du Pays d'Aix transféraient dès 2006 l'activité de Danse à Aix au Ballet Preljocaj.

La DRAC a poursuivi le mécanisme de retrait engagé au cours de l'été et a suivi la décision de la Ville.

L'ouverture programmée en 2006 du Pavillon noir, espace de travail, de création et de représentation dédié à la danse sous la direction du Ballet Preljocaj est une vraie victoire pour l'art chorégraphique dans son ensemble.

Cependant, l'utilisation de l'argument de l'économie d'échelle et de la concentration des moyens dans une structure unique comprenant le Ballet et Danse à Aix, nous semble un réel échec, mettant en cause la nécessaire pluralité des regards et des ouvertures sur un même territoire. Une politique d'aménagement du territoire doit tenir compte des nécessités de développement, certes, mais aussi des hommes, des diversités esthétiques, de l'histoire.

Dans ce sens, il est important de rappeler qu'en deux décennies et dans la diversité de leurs structures artistiques, les CCN ont agi et se sont engagés pour imaginer et faire vivre des lieux de fabrique et de ressources pour la danse, inscrits dans l'espace public, social et urbain de leur ville et leur région.

Le partage des outils avec les accueils-studios, un soutien progressif à la production, la mise en œuvre suivant les contextes locaux de programmation de spectacles, font partie de ces réalités très concrètes, en attention aux compagnies indépendantes et en tentative de réponse aux pénuries d'espaces et de moyens de production pour la danse.

L'édition prochaine en mars 2006 d'un travail d'étude intitulé "l'art en présence" portant sur les choix politiques et les activités des CCN en donnera de nombreux éclairages.

Ainsi, la défense de la pluralité des projets en matière de création, de diffusion, de formation dans le champ du spectacle vivant est un combat quotidien appelant toute notre vigilance.

Nous comptons bien le poursuivre pour réaffirmer son importance.

Nous souhaitons vivement que cette parole issue de plusieurs directeurs et équipes de CCN, prenant appui sur leurs expériences respectives soit entendue et que le dialogue sur ce dossier soit réouvert.

La prise de position d'Angelin Preljocaj, attendue, dans son courrier du 14 novembre aux partenaires publics du CCN et de Danse à Aix nous laisse espérer une nouvelle perspective d'évolution.

Centre National de Danse Contemporaine d'Angers

Centre Chorégraphique National de Franche-Comté à Belfort

Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape

Centre Chorégraphique National de Rennes et Bretagne

Centre Chorégraphique National de Grenoble

Centre Chorégraphique National du Havre et de Haute Normandie

Centre Chorégraphique National de Nantes

Le Manège, Scène Nationale de Reims

Le Vivat, Scène Conventionnée d'Armentières